

Bien des gens de la Colombie-Britannique s'inquiètent de cette nouvelle qui a paru dans plusieurs journaux de la province.

Dans le premier cas, étant donné l'estimation que la Direction des ressources hydrauliques a donnée à l'égard du coût du projet et qu'on trouve à la page 185 du 3^e volume des procès-verbaux et témoignages du comité permanent des Affaires extérieures, j'ai été surpris de découvrir que cette estimation provisoire du coût qui sert à faire les évaluations avait été établie par la Direction des ressources hydrauliques et ses ingénieurs conseillers.

J'ai été surpris aussi, monsieur l'Orateur, à cause du témoignage fourni par M. G. M. MacNabb, de la Direction des ressources hydrauliques, qu'on trouve à la page 248 des Procès-verbaux et témoignages du comité permanent des Affaires extérieures, en date du vendredi 10 avril 1964, où il a dit:

A la fin de la période de construction, en 1973, vous verrez que nous aurons un excédent de 53 millions, après avoir payé tous les frais de construction durant cette période.

Le témoignage du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant le comité permanent des affaires extérieures m'a aussi étonné. Voici le texte des questions et des réponses:

M. Davis: Le dédommagement monétaire en retour des services vendus suffira amplement à la construction des travaux?

L'hon. M. Martin: Oh, oui. Il y aura un excédent de 53 millions.

M. Davis: Une partie de la somme sera consacrée à la production d'énergie sur les lieux?

L'hon. M. Martin: Cet excédent représentera environ la moitié des frais des générateurs.

J'ai été étonné également, monsieur l'Orateur, compte tenu du témoignage de l'honorable Ray Williston, qui figure à la page 317 de la version anglaise des Procès-verbaux et Témoignages du mardi 14 avril 1964. Je ne le citerai pas en entier, vu que mon temps de parole s'épuise, mais le témoin reconnaît, comme n'importe qui, que le point le plus critique du problème est la région des lacs Arrow. Il a dit, entre autres choses:

Je crois que nos estimations tiennent bien compte de tous les frais qui pourraient survenir.

J'apprends que l'honorable Robert Bonner, procureur général de la Colombie-Britannique, a dit aux journaux que l'augmentation du coût des projets du fleuve Columbia provenant de la taxe de vente de 11 p. 100. Je saurais gré au ministre de nous dire, lorsqu'il répondra, si c'est exact.

[M. Herridge.]

J'ai appris aujourd'hui avec plaisir de la bouche du ministre des Mines et des Relevés techniques, que jusqu'à ce jour, le fonds relatif au fleuve Columbia, compte tenu des intérêts accumulés, s'élevait à \$295,917,782 alors que les dépenses se chiffraient à \$97,914,505. Ces chiffres ne révèlent pas tout car ils n'englobent pas les engagements conclus jusqu'à ce jour—que je connais assez bien—en matière de contrats adjugés à l'heure actuelle. Il faut inclure les engagements conclus jusqu'à ce jour, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars, si l'on doit en tirer des conclusions exactes.

Selon moi, les Canadiens et les habitants de la Colombie-Britannique en particulier, ont le droit de connaître les faits concernant les coûts et engagements relatifs aux projets de mise en valeur visés par le traité du Columbia, et j'aimerais bien que le ministre me donne d'autres détails sur la question que j'ai posée, car elle intéresse un grand nombre de gens.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, il fallait que je me lève avant de pouvoir m'unir aux applaudissements. Je dois avouer, non seulement en tant que député de Colombie-Britannique, mais aussi à cause de l'intérêt que je porte depuis des années aux services d'utilité publique et particulièrement à l'expansion de ma propre province, que la question de l'honorable député de Kootenay-Ouest est fort opportune.

Nous sommes tous au courant des principaux aménagements qui sont en voie d'exécution dans toutes les parties du Canada, et surtout en Colombie-Britannique. Avec les projets d'aménagement hydro-électrique qui se poursuivent simultanément sur le fleuve Columbia et la rivière de la Paix, avec l'expansion considérable de l'industrie de la pâte et du papier qui s'effectue dans la province où les usines en voie de production, de construction ou de conception atteignent une valeur d'environ 600 millions de dollars, des problèmes se posent.

La question du logement a occupé mon esprit presque continuellement ces quatre ou cinq dernières heures. Je serai à Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, lundi prochain, à seule fin d'obtenir un rapport de première main sur les conditions du logement dans cette partie du Canada, par suite de l'expansion prodigieuse dont je viens de parler. Eu égard à la demande d'ouvriers de la construction dans la région, à l'augmentation des salaires, à la pénurie d'ouvriers spéciali-